

yeux ni ses oreilles. Ce diable de l'antique n'en a pas dit assez, ce matin, aurait dû le louer cent fois plus encore afin d'attirer tout Québec. — C'est singulier qu'avec un talent comme celui-là Mr. Alexandre perde ainsi son temps pour le bien du genre humain tandis qu'il pourrait faire une si belle fortune ; si j'en avais fait seulement le quart, je laisserais là le genre humain pour m'occuper de mon boursicot particulier. — Je te récède la pareille ; mais, dis-moi, comprend-tu ce qu'il entend par son système et son institut dont on parle ? — Pour te dire vrai, je ne m'en suis pas beaucoup occupé, mais il faut que je me le fasse expliquer car ce doit être quelque chose de bon puisqu'il y sacrifie son temps et son avenir. Il devrait demander une assemblée pour nous faire bien comprendre cette chose-là. Pour ma part, je ne demande pas mieux que d'y aider de tout mon possible dès que je saurai à quoi m'en tenir là-dessus.

Nous nous contentons de rapporter ce petit incident, parce qu'il nous semble résumer à lui seul tout ce qu'il y a de vraiment grand et de sublime dans la merveilleuse association de Mr. Alexandre et de Mr. Vatte-mare pour la réalisation d'une entreprise qui eût été impossible pour tout autre que pour cet amusant et persévérant philantrope.

Ce soir autre soirée de Mr. Alexandre et naturellement nouveau triomphe de monsieur Vatte-mare.

MÉLANGES.

MES GARDES NATIONALES.

LE MUSICIEN.

Comme il existe à Paris bon nombre de citoyens qui n'aiment que médiocrement les factions de deux heures au pied d'une guérite, quelconque, qui affectionnent légèrement les patrouilles nocturnes et qui ne raffolent pas du tout des nuits passées au corps de garde en compagnie d'un vieux poète et de gardes nationaux qui fument à qui mieux mieux, — ces nombreux citoyens, disons-nous ont cherché un asile contre les persécutions du sergent-major, et cet asile ils l'ont trouvé dans les rangs des musiciens de la garde nationale.

Le Parisien qui possède une douzaine de mille livres de rentes et qui de plus, à l'aide de puissantes protections, est parvenu à entrer dans la musique de la légion, a tous les élémens du parfait bonheur sur la terre.

Le musicien ne connaît ni factions, ni patrouilles, ni rhumes de cerveau, ni émeutes, ni croix d'honneur, rien enfin de ce qui fait le désagrément du simple garde national. Tous les douze jours, ou même tous les vingt-quatre jours, il croise, mon gaillard prend, vers dix heures du matin, son instrument en cuivre ou en bois, et va faire une petite promenade jusqu'à la place du Carrousel, pour accompagner avec un air guerrier les chers camarades qui sont de garde pour vingt-quatre heures. Après cette course agréable et salutaire, qui ouvre parfaitement l'appétit, le musicien, qui a payé sa dette à la patrie, va prendre au café, voi-in un excellent bifteck aux pommes afin de se remettre des nombreux canards auxquels il s'est adonné pendant trois quarts-d'heure.

Mais ici vous m'interrompez et me dites : « Il ne suffit pas d'avoir douze mille francs de rente et de hautes protections pour être parfaitement heureux sur terre, car pour être reçu au nombre des musiciens de la garde nationale il faut encore posséder une qualité indispensable, c'est-à-dire être musicien ! » — Lecteur, vous m'affligez et votre interruption prouve que vous êtes dans une ignorance complète